

1. GROUPE : Ensemble pour un avenir maîtrisé

Aucune publication

2. GROUPE GAUCHE : Bien vivre à Peymeinade (BVAP)

Dans la tribune réservée aux élus d'opposition, le Maire affuble habituellement notre groupe de l'intitulé désobligeant et inexact : « groupe gauche ». Il nous faut donc encore rappeler que notre groupe BVAP constitué de six élus est issu de la liste municipale « Bien vivre à Peymeinade » enregistrée en préfecture en 2014 sous la rubrique « Divers ». Malgré les rappels à l'ordre du Préfet des Alpes-Maritimes (encore cette année) le maire s'obstine à maintenir ce titre péjoratif. Pour cette publication de fin d'année va-t-il enfin obtempérer ?

Livrons-nous à un rapide bilan après quatre ans et demi de mandat de Gérard Delhomez.

Jusqu'en 2007, du fait des faibles investissements réalisés dans le passé par les diverses municipalités qui se sont succédées, Peymeinade manquait cruellement d'équipements structurants.

Pour commencer à y remédier, au cours du mandat 2008-2014, nous avons élaboré et fait construire un complexe sportif très complet. La population et les associations apprécient pleinement de pouvoir bénéficier de l'ensemble des services proposés. Il faut noter que, dans un souci d'ouverture, nous avons associé l'opposition au comité de pilotage de ce projet qui avait été lancé dès le début de notre mandat.

En raison de longues hésitations sur la finalité du projet (salle des fêtes ou salle de spectacle ou encore salle polyvalente...), la municipalité actuelle n'a initié son projet de salle de spectacle que récemment. Dans une approche purement politicienne, le maire a décidé de n'associer l'opposition qu'à la partie légalement obligatoire (choix de l'architecte) et non pas à l'ensemble de l'élaboration du projet.

A l'origine, la livraison de la salle de spectacle était prévue en septembre 2019. Tout le monde peut constater que, fin 2018, rien n'est encore visible hormis le panneau de permis de construire au niveau de la sortie du parking « Beyrouth ». Compte tenu des retards multiples pris lors de la définition initiale du projet, du lancement des appels d'offres et des dépôts de dossiers décalés à plusieurs reprises, d'une part et des délais théoriques de construction, d'autre part, la salle de spectacle ne devrait pas être achevée avant la fin du mandat (mars 2020). Il se pourrait même que ce soit plus tard si des obstacles imprévus intervenaient au cours du processus et de la réalisation du chantier.

Par ailleurs, il est important de rappeler que, prévu sur l'emplacement choisi pour cette salle de spectacle, le centre nautique avec piscine couverte (ouverte toute l'année) devait être pris en charge financièrement au niveau intercommunal. Malheureusement, le maire actuel n'a pas su défendre ce projet d'ampleur auprès des élus de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse à laquelle notre commune est maintenant rattachée.

Par conséquent, aucun projet concret de taille significative ne devrait voir le jour d'ici les prochaines élections municipales de mars 2020. Force est de constater que c'est un bien maigre bilan pour un maire qui disait vouloir réveiller Peymeinade.

Pour les élus du Groupe BVAP - Philippe Sainte-Rose Fanchine